



LA POSTE

DIRECTION DU COURRIER HAUTE BRETAGNE

COMMUNIQUE PRESSE

Rennes, jeudi 18 juillet 2013,

### Recy'go papiers

## **La Poste collecte les papiers de bureau à recycler auprès des TPE/PME et des collectivités locales**

**En Ille et Vilaine, une vingtaine d'entreprises confient leurs papiers de bureau à recycler à leur facteur. Ce sont ainsi des dizaines de salariés qui sont sensibilisés et concernés par cette démarche et près de 2,8 tonnes de papiers de bureau qui ont été collectées, au premier semestre 2013, en vue d'être valorisées.**

### **LES ENJEUX DU RECYCLAGE DU PAPIER DE BUREAU**

En France, 40% seulement des papiers de bureau sont collectés pour être recyclés. Ces papiers sont en grande partie ceux des grandes entreprises, lesquelles ont assez de tonnage pour être collectées par des sociétés privées, ou ceux d'entreprises, plus modestes et situées en centre ville, qui bénéficient de réseaux urbains en charge du service public de gestion des déchets.

Chaque année, ce sont 650 000 tonnes de papiers de bureau qui sont brûlées ou mises en décharge. Un chiffre paradoxal lorsque l'on sait que le papier se recycle jusqu'à 5 fois, que la fabrication de papier recyclé est 3 fois moins gourmande en eau et en électricité et que les papetiers recycleurs français souffrent d'un manque d'approvisionnement.

Une des explications à cette situation est la « non collecte » de tonnages très importants générés par les petites et moyennes entreprises. Une « non collecte » due au coût et à la complexité logistique que peuvent représenter des sites multiples, souvent isolés géographiquement et constitués de petits flux.

### **LES FACTEURS, AMBASSADEURS DU RECYCLAGE**

Fort de ce constat et de son engagement autour du papier responsable, La Poste a considéré qu'elle avait un rôle à jouer dans ce domaine. En effet, avec son organisation, solidement implantée dans les territoires, elle dispose du meilleur réseau de proximité et de collecte qui soit : ses facteurs !

Avec eux, La Poste est en mesure de collecter les papiers de bureaux à recycler auprès des TPE/PME et des collectivités locales, à un coût raisonnable, sans émission de CO<sub>2</sub> supplémentaire et avec les mêmes garanties de confidentialité de traitement que pour la distribution du courrier puisque chaque facteur a prêté serment.

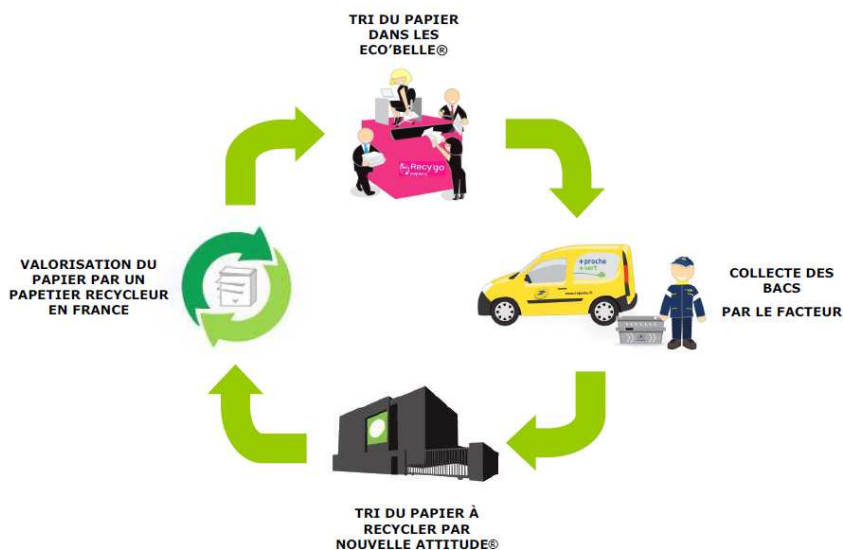
C'est pourquoi en 2012, La Poste a testé, puis généralisé en fin d'année, une prestation de collecte et de tri des papiers de bureau à recycler à destination des TPE/PME et des collectivités locales.



LA POSTE

## COMMENT ÇA MARCHE !

Les salariés de l'entreprise reçoivent des boîtes de collecte appelées Eco'belles® pour y déposer leurs papiers usagés à recycler (journaux, magazines, papiers à plat blanc et couleurs,...). Périodiquement, les différentes Eco'belles® sont vidées dans des bacs de La Poste, lesquels sont régulièrement collectés par les facteurs lors de leurs tournées. Ensuite, ces bacs sont envoyés à Nouvelle Attitude®, une entreprise d'insertion spécialisée dans le tri du papier à recycler, filiale du Courrier. Une fois le tri réalisé, le papier est expédié à des papetiers français de proximité en vue d'être recyclé.



Chaque année, un certificat indiquant la quantité de papier à recycler collectée au sein de l'entreprise est remis à chaque client.



## LA POSTE, ACTEUR DE L'ÉCONOMIE VERTE ET SOLIDAIRE

Cette nouvelle activité répond à 3 objectifs éco-responsables :

- un objectif écologique, en faisant progresser le recyclage de papier de bureaux provenant de gisements diffus ;
- un objectif social et solidaire, en développant l'emploi local et en fournissant aux entreprises d'insertion suffisamment de matériaux à valoriser (un emploi d'insertion créé avec 100 tonnes de papier collecté et recyclé) ;
- un objectif économique, en contribuant à la compétitivité des usines de recyclage françaises.

Avec Recy'go papier, La Poste renforce ainsi sa contribution à l'économie verte et solidaire tout en développant un modèle économique rentable, pérenne et créateur d'emplois.

### Contact presse

Allan KACI  
Attaché de presse  
Groupe La Poste - Bretagne  
06 32 63 09 99